



La Lettre Des conseillers des français de l'étranger

N°16

Cher(e)s compatriotes de la circonscription de Rabat-Kénitra,

Nous avons le plaisir de vous envoyer notre infolettre N°16 en tant que Conseillères des Français de l'étranger pour la région de Rabat-Kénitra.

Le mois de février est, pour une partie d'entre vous, le mois de la déclaration de revenus au fisc marocain. Nous vous invitons donc à participer à notre webinaire Fiscalité pour en savoir plus.

DERNIERE MINUTE

Les règles des déplacements internationaux ont changé depuis le dimanche 31 janvier 2021, vous trouverez en suivant ces liens les dernières informations au jour de rédaction de cette infolettre (05 février 2021).

Attention, les modalités de déplacement peuvent être éventuellement modifiées en fonction des prochaines annonces gouvernementales.

<https://mobile.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage#from3>

https://www.huffingtonpost.fr/entry/les-motifs-imperieux-pour-entrer-en-france-depuis-letranger_fr_6015e18ec5b63b0fb2816984

Webinaire FDM "Fiscalité des Français résidant au Maroc"
Samedi 13 février 2021 à 17h00
[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Sommaire

1. FISCALITE
2. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET VALIDATION DES ACQUIS
3. SOS COVID
4. VACCINATION ANTI-COVID
5. CERTIFICAT DE VIE
6. ELECTIONS
7. INFO PRATIQUE : TRANSCRIPTIONS ETAT CIVIL

1 - Fiscalité

Vous ne pouvez pas choisir le pays (France ou Maroc) où vous devez payer vos impôts !

Si vous résidez au Maroc plus de 6 mois et un jour, vous relevez fiscalement de la législation locale (sauf cas exceptionnels dont vos employeurs vous ont informés).

Vous devez déclarer l'ensemble de vos revenus mondiaux au Maroc avant le 28 février 2021, mais tous n'y seront pas imposés.

Votre déclaration doit être faite sur le site : <https://tax.gov.ma/wps/portal/DGI/Teleservices>

Cette démarche concerne toute personne résidant plus de 6 mois au Maroc et en particulier les retraités français qui perçoivent des pensions françaises qu'ils les transfèrent ou non au Maroc.

Taux de change à appliquer sur les revenus 2020 : 1 euro = 10,846 dhs

Les Webinaires

Français du Monde

Français du monde
Maroc 

Fiscalité des Français résidant au Maroc

Samedi 13 février à 17h00 - Ouvert à tous

Pourquoi, quand et comment déclarer ses revenus au Maroc

Intervenants

- **Bérangère EL ANBASSI** : Conseillère des Français de l'Etranger élue pour la circonscription de Marrakech, présidente de Français du Monde-ADFE Maroc
- **Nabil BENFDIL** : Cabinet NBK Consulting Marrakech

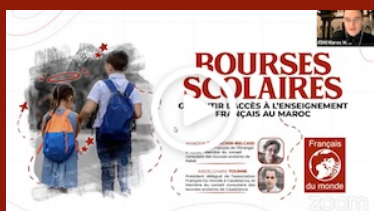
Vous pouvez suivre ce Webinaire sur ZOOM (en vous inscrivant, vous recevrez une alerte) ou en direct sur notre page Facebook

S'INSCRIRE SUR ZOOM



Nos Webinaires précédents accessibles en ligne

Bourses scolaires, garantir l'accès à l'enseignement français au Maroc



Pour toute demande d'informations complémentaires contactez le bureau Français du Monde de votre circonscription

2 - Expérience professionnelle et validation des acquis

La VAE, c'est Quoi ?

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) a été mise œuvre par le décret du 26 avril 2002. Elle permet la délivrance de l'ensemble des diplômes et titres à finalité professionnelle et des certificats de qualification sur la base de votre expérience.

C'est une modalité d'obtention d'une certification sans passer par une formation, mais en demandant la prise en compte de son expérience professionnelle.

L'obtention d'une certification en mixant les deux modalités (valider ses compétences pour obtenir une partie des unités constitutives de la certification et se former pour obtenir le complément).

Votre résidence à l'étranger rend difficile l'accès à un service d'information sur la VAE c'est pourquoi un dispositif de conseil et d'accompagnement à distance a été créé.

Suivre ce lien : <http://www.e-vae.com/>

3 - SOS COVID

Malheureusement cette aide financière à demander au consulat de France reste d'actualité et vous pouvez y prétendre si votre situation s'est dégradée ou continue de l'être du fait de la crise sanitaire.

Contactez le service social du consulat : social.rabat-fsft@diplomatie.gouv.fr

Suivre ce lien pour les démarches : <https://ma.consulfrance.org/Secours-Occasionnel-de-Solidarite-SOS-en-2021>

4 - Vaccination Anti-COVID

La campagne de vaccinations a débuté au MAROC.

Les Français résidant au Maroc pourront se faire vacciner mais il faudra attendre son tour car comme en France il y a une priorisation des candidats au vaccin.

Selon le communiqué du ministère de la Santé, les personnes ciblées par la première phase de la campagne de vaccination sont

1. les professionnels de la santé âgés de plus de 40 ans
2. les autorités publiques
3. les Forces armées royales
4. le corps enseignant de plus de 45 ans
5. les personnes âgées de plus de 75 ans.

Depuis le dimanche 24 janvier, les personnes appartenant à ces catégories prioritaires sont invitées à prendre rendez-vous ou à le vérifier, soit via l'envoi d'un SMS gratuit au numéro 1717, soit sur la plateforme

<https://www.liqahcorona.ma/fr>

Apparemment il est difficile de se connecter au site ou d'avoir une réponse au numéro gratuit. En cas de difficulté, nous vous conseillons, si vous faites partie des personnes prioritaires de la première phase, de prendre l'attache de votre Caid pour vous signaler auprès des autorités marocaines.

NB : La vaccination en France est possible pour les Français de l'étranger mais il faudra prévoir la prise de rdv et le délai de la deuxième injection.

5 - Certificat de vie

Vous êtes nombreux à devoir envoyer tous les ans une preuve d'existence à vos caisses de retraite pour continuer à percevoir vos pensions.

Le plus simple est de créer un compte perso sur le site www.info-retraite.fr car à partir de ce site l'envoi d'un seul certificat vaudra pour toutes vos caisses de retraite (mutualisation des certificats d'existence).

Une fois votre compte créé, il suffira de cliquer sur "**Mes paiements retraite**" puis sur "**Ma retraite à l'étranger**"

6 - Elections

Cette année, les Français de l'étranger sont appelés à élire les prochains Conseillers des Français de l'Étranger (ex conseillers consulaires).

L'élection aura lieu à l'urne le 30 mai 2021 mais elle pourra aussi se faire par voie électronique. Des messages vous seront envoyés par le consulat, en temps voulu, afin de vous inscrire à cette procédure de vote.

Vérifiez et faites vérifier à vos connaissances la validité de votre carte consulaire et votre inscription sur la liste électorale de la circonscription.

Cette inscription en ligne peut se faire sur cette page :

<https://ma.consulfrance.org/Inscription-au-registre-des-Francais-etablis-hors-de-France-2212>

Pour une véritable représentativité de vos élus, il est important que le taux de participation aux élections soit le plus élevé possible. Nous comptons sur vous comme vous avez pu, depuis 7 ans, compter sur nous !

7 - Info pratique : transcriptions Etat civil

Pour les Français nés à l'étranger, ce ne sont plus les consulats qui se chargent des transcriptions de mariage adoulaire ou de divorce prononcés au Maroc.

Vous devez prendre contact directement avec le **Service central d'état civil - Répertoire civil**

Par courrier :

Service central d'état civil - Ministère chargé des affaires étrangères.

Département « Exploitation » Section Pacs.

11, rue de la Maison Blanche - 44941 Nantes Cedex 09.

Par courriel : courrier.scec@diplomatie.gouv.fr.

Par téléphone : +33 1 41 86 42 47 (depuis l'étranger)

Vu le nombre important de vos demandes de rendez-vous, nous reprenons nos permanences consulaires. Nous comptons sur vous pour respecter les gestes barrières (port du masque et distanciation sociale).

Pour que nous ne soyons pas trop nombreux au même moment, nous vous demandons de prendre rendez-vous préalablement par téléphone ou par mail.

Les permanences auront lieu dans les locaux de l'AFR : (Association des Français de Rabat) 10 rue du Caire (près de la banque du Maroc au centre-ville) tous les mercredis de 14h30 à 16h30.

En espérant avoir répondu à vos attentes, nous vous prions de croire, chers compatriotes, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Khadija BELBACHIR-BELCAID

Conseillère à l'AFE

Mobile : 06 62 72 53 18

Email : khadija_belcaid@yahoo.fr

Marion BERTHOUD

Conseillère des Français de l'étranger

Mobile : 06 71 19 99 88

Email : marionberthoud@hotmail.com

Isabelle FREJ

Conseillère des Français de l'étranger

Mobile : 06 48 57 86 49

Email : frej.isabelle.maroc@gmail.com

Groupe de Rabat



**Site Internet
Français du Monde Maroc**

Français



du monde

Français du monde - adfe, association reconnue d'utilité publique, rassemble depuis 1980 tous les Français qui, hors de France, partagent les idéaux et les valeurs de justice sociale, de pluralisme, de tolérance, de démocratie, de solidarité.

adhérer en ligne



Cet email a été envoyé à @

[Cliquez ici pour vous désabonner](#)